



RASST

40
ANS

... à travailler au
MIEUX-ÊTRE SOCIAL

Le Porte-Voix

De la parole aux actes !

Numéro SPÉCIAL 44

Août 2024

40^e ANNIVERSAIRE - 1984-2024



1984



2009



2024

PRÉSENTATION

Le RASST a maintenant 40 ans. Et ça se fête!



Oyez, oyez, membres et citoyens d'ici : on vous a concocté quelques activités spéciales réparties entre juillet 2024 et juin 2025. Consultez la programmation des événements publiée et remplissez vos agendas, on veut vous y voir en grand nombre !!!

40 ans, c'est à la fois peu et beaucoup.

Car c'est jour après jour, semaine après semaine, qu'on fabrique une histoire. Et elle est remplie d'efforts, d'espoirs mais aussi de déceptions. C'est à ce moment qu'il faut se retourner et poser un regard sur ce qu'on a accompli pour pouvoir puiser le courage et l'énergie de continuer.

Logo créé par Sylvain Lacroix – Février 2007 à mai 2021

Alors, quoi de mieux qu'une revue de presse et quelques photos pour résumer et souligner les coups d'éclat, les jalons importants, les faits marquants, les événements difficiles, les revendications récurrentes ?

À travers ces quelques articles publiés ici, à travers ces interventions nombreuses et diversifiées, on remarque pourtant la constance de notre propos, le respect de nos objectifs : défendre les droits, éduquer, animer, revendiquer.

Et c'est après ce tour d'horizon qu'on peut juger de l'ensemble. Avons-nous réussi? Rien n'est jamais acquis.

Mais nous croyons avoir contribué, parfois avec éclats, souvent avec originalité, à l'amélioration de notre société.



Oui, 40 ans à

TRAVAILLER AU MIEUX-ÊTRE SOCIAL !

Prenez note que les articles publiés ici ont été écourtés sans affecter l'essentiel du contenu; de même, quelques photographies ont parfois été remplacées par de plus pertinentes.

Nouvelles brèves

— Tous les assistés sociaux du Québec recevront, à compter du 1er novembre 1974, \$85. par mois pour le logement quelque soit le nombre de personnes dans la famille et l'endroit où elle demeure. — Le salaire minimum atteindra \$2.30 au 1er novembre 1974. Les indices actuels de l'évolution du coût de la vie et de la productivité pour les six derniers mois justifient cette hausse de \$0.20. L'augmentation précédente remonte à mai 1974.

— Selon les estimations faites par le ministère de l'Agriculture du Québec, au 1er octobre, environ 650 assistés sociaux ou agriculteurs marginaux auraient occupé un emploi chez un agriculteur, en vertu du programme interministériel d'entraînement de la main-d'oeuvre agricole désavantagée qui est en vigueur depuis le mois de juin 1974.

Depuis la première loi sur l'aide sociale, en 1969, il y a eu un long cheminement et quantité de luttes pour approfondir la loi, changer les mentalités, défendre la dignité des personnes à faible revenu. Le 4^e plan de lutte à la pauvreté 2024-2029 vient d'être déposé et les mesures prévues ne répondent pas davantage aux besoins actuels.

7 novembre 1984 – *Le Touladi*

L'Aide-mémoire

COMPTOIR DE LINGE DE VILLE DÉGELIS

Le comptoir de linge de Ville Dégelis dispense à nouveau ses services à la population. Situé au sous-sol du Bar "Chez-Maurice", les heures d'ouverture du comptoir sont les jeudis de 13h30 à 17h. et les vendredis de 13h30 à 17h. et 18h30 à 21h30.

.....



Cet aide-mémoire est la plus vieille publication concernant le RASST que nous avons retrouvée dans les journaux régionaux.

L'équipe n'ayant pas pignon sur rue en 1982, elle recherche un logement. Le premier endroit où les femmes se sont rencontrées se trouvait au sous-sol du BAR CHEZ MAURICE, maintenant le BAR 85.

En 1984, le RASST se localise dans les locaux appartenant à Jeannot Cloutier, propriétaire d'Immeubles J. Cloutier Inc. Le groupe s'incorpore en organisme sans but lucratif, afin de « Regrouper les personnes à faible revenu dans le but de leur fournir des moyens d'information, de formation et d'action pour améliorer leur situation. Ouvrir un comptoir d'objets de seconde main (vêtements, meubles, jouets), pour venir en aide à ces personnes. Développer l'entraide et la solidarité entre les personnes à faible revenu. »

23 avril 1986 – *Le Touladi*



Les assistés sociaux ont protesté contre l'embauche "d'inspecteurs spéciaux"

par Linda Grondin

"9 millions pour ouvrir des frigidaires vides; 9 millions pour venir fouiller dans nos guenilles; Y'en reste même pas assez pour s'habiller; Maintenant ils veulent prendre ce qu'il nous reste à manger." (chanté sur l'air de "Le Frigidaire" de Félix Leclerc.).

Voilà comment une vingtaine de membres de Regroupement des assistés sociaux et sociaux du Témiscouata (RASST) ont débuté une conférence de presse dénonçant la désindexation des allocations des assistés sociaux aux trois mois et l'embauche d'inspecteurs spéciaux par le gouvernement au coût de 9\$ millions.

Dépôt des crédits
Ce qui a provoqué

cette levée de boucliers de la part des assistés sociaux est le dépôt des crédits présenté le 26 mars dernier par le gouvernement Libéral. Ceux-ci protestent contre le fait que le président du Conseil du Trésor compte économiser 34,4\$ millions en indexant les prestations d'aide sociale une fois l'an au lieu d'une indexation trimestrielle comme c'est le cas depuis la lutte menée par les assistés sociaux en 1981.

De même, le Regroupement proteste contre le fait que le gouvernement dépense plus de 9\$ millions afin d'engager une quinzaine d'enquêteurs spéciaux pour "faire la chasse aux fraudeurs". "... On ne

mérite pas d'avoir des inspecteurs chez nous..." soutient Mme Linda Gagné, porte-parole du RASST. Elle appuie ses dires avec un extrait d'article paru dans le SOLEIL du 27 mars dernier où il est dit que selon les résultats partiels d'une enquête, il y aurait environ 1,5% de fraudeurs. "... Ce qui n'est pas plus que pour l'impôt, par exemple," a-t-elle ajouté.

Relancer les préjugés
Le RASST affirme que le dernier dépôt des crédits est "un budget (sic) qui relance les nombreux préjugés qui circulent sur le dos des assisté-e-s sociales et sociaux".

La période des "Boubou-macoutes" – en référence au gouvernement de Robert Bourassa, qui a institué une brigade d'agents dont les comportements étaient très intrusifs – a été vécue aussi chez nous.

10 avril 1990 - *Le Soleil*

Bas-St-Laurent-Gaspésie: les assistés unissent leurs efforts

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

La responsable du Regroupement des assistés sociaux du Témiscouata (RAST), Mme Linda Gagné, de Dégelis, a elle-même été mise dans le coup.

Il y a une dizaine de jours, elle a contribué à la mise sur pied d'un regroupement du genre dans le comté de Kamouraska.

Elle se trouve actuellement à Sainte-Anne-des-Monts où, d'ici à jeudi, elle doit contribuer à la mise sur pied d'un organisme du genre dans la MRC Denis-Riverin. Hier,

Mme Gagné rencontrait les travailleurs sociaux de la région pour les sensibiliser aux problèmes concrets vécus par les personnes démunies, face aux rigueurs de la nouvelle loi.

Enseignante de formation, chef d'une famille monoparentale de trois enfants et incapable de se trouver de l'emploi au Témiscouata, Mme Gagné est elle-même bénéficiaire de l'aide sociale. Gérante bénévole, à Dégelis, d'un comptoir à linge pour personnes démunies, elle est considérée comme l'une des rares compétences de la région pour démêler et expliquer les subtilités de la réforme.

Le pot aux roses

Elle rapporte que la constitution d'un regroupement d'assistés dans Kamouraska a favorisé la découverte de ce qui semble être un truc nouveau pour priver de prestations les personnes rendues inaptes au travail pour cause de santé.

On les contraint, en effet, à signer une déclaration par laquelle elles enregistrent un refus de participer à une mesure d'insertion au monde du travail, explique Mme Gagné.

Le truc dénoncé par le RAST consiste à leur faire signer un formulaire où la catégorie « non disponible pour cause de maladie » n'existe pas.

Conséquemment, les personnes non disponibles pour cause de maladie doivent obligatoirement s'exclure du régime. Considérées comme non participantes, ces personnes touchent automatiquement des prestations inférieures à ce qu'elles auraient si elles étaient considérées comme malades.



C'est souvent dans le regroupement des organismes régionaux qu'on augmente la visibilité des problématiques, qu'on coordonne mieux les actions afin d'en augmenter l'impact.

4 octobre 1991 - Nouvelles CSN, No 330

Les femmes en régions défavorisées

Pauvres, mais tellement riches!

Perdre même ce qu'on n'a pas

« Tant qu'y m' restera quequ' chose dans l' frigidaire, j' fermerai ma gueule... », chantait Tex Lecor. Venue témoigner au nom des assistées sociales du Témiscouata, Linda Gagné déclara qu' elle en avait assez de fermer sa gueule et qu' avec la réforme de l' aide sociale, elle avait encore moins d' argent qu' avant. Seule avec trois adolescents, elle retire \$757 par mois si elle refuse de participer à " leurs " mesures, et \$905 si elle participe. Mais dans ce dernier cas, il lui en coûte tellement cher pour se déplacer qu' elle n' y gagne rien. « J' serais p' têt' ben mieux si j' allais à l' école, poursuivait- elle sur le ton de l' humour, mais mes amies de femmes haïssent l' école, disent qu' elles sont traitées comme des enfants... Y paraît qu' ils ont même des cours de sexualité... Les jeunes ont eu du fun en regardant les femmes de 40 ans se faire expliquer comment faire des bébés.

« Quand on s' embarque sur l' aide sociale, a- t- elle expliqué, on pense que ce n' est qu' un dépannage; mais on se rend compte que c' est pour longtemps, car les jobs sont rares et ce qui peut être accessible, c' est du temps partiel, pas pour longtemps. » Les organisatrices avaient distribué le " test du miracle " : comment, avec \$862 par mois, divorcée et deux enfants, arriver à tout payer, y compris le loyer? Réponse: impossible, le logement est devenu un luxe. Ce miracle, 7876 femmes du Bas Saint- Laurent l' accomplissent chaque mois.

C'est vrai que les femmes s'appauvrissent, plus vite que les hommes, et davantage dans l'Est du Québec qu'ailleurs; leur pauvreté prend les multiples visages des multiples injustices qu'elles subissent. Mais elles sont immensément riches aussi: riches de leurs idées, de leur humour, de leurs alliances, de leurs solidarités.



Quand la pertinence de notre propos est reconnue dans un article national, chez un partenaire du monde syndical...

8 avril 2001 - *Le Touladi*

Les pauvres de Dégelis perdent leur comptoir de linge

DÉGELIS - Les personnes pauvres des environs de Dégelis ont subi une lourde perte, mercredi matin. Le local du Rassemblement des assistés sociaux et sociaux du Témiscouata (R.A.S.S.T.), qui abritait un comptoir de linge, a été complètement détruit par un incendie.

CÉDRIC BÉLANGER

À leur arrivée au local du 465, 4e rue ouest, à Dégelis, les pompiers n'ont pu que constater les dégâts.

«Nous nous sommes présentés sur place à 6h26 et, à 8h, tout était fini. Mes hommes ont tenté d'éteindre mais il y avait trop de chaleur et nous avons dû passer en mode défensif», a indiqué le chef des pompiers, Rodrigue Turcotte.

Selon ce dernier, les flammes auraient pris naissance au premier étage, suite à un problème électrique. Les dommages sont évalués à 40 000 \$.

Le R.A.S.S.T. dessert une clientèle principalement constituée de chômeurs, de prestataires de l'aide sociale ou de personnes à faible revenu. Environ 75 % des visiteurs fréquentent les lieux pour le comptoir de linge.

«Claque sur la gueule»

La présidente du R.A.S.S.T., Valérie Valcourt, avait peine à croire à la terrible nouvelle, mercredi.

«Quand on m'a appelée, à 7h30, j'ai cru à une blague. Je me suis habillée en vitesse pour aller constater par moi-même. C'est toute une claque sur la

gueule que l'on vient de recevoir.»

Comble de malheur, le bâtiment, vieux de seize ans, venait d'être rénové, à l'automne 2000.

«Encore mardi, des clients venaient nous voir pour nous dire à quel point c'était beau et propre. Mais je ne lâche pas facile. Je vais rencontrer nos assureurs et, si la population nous appuie, nous allons reconstruire.»

En attendant, le R.A.S.S.T. pourrait se reloger dans un local temporaire. Aucune décision n'avait été prise au moment de mettre sous presse.



Une page frontale qui frappe !!! Et pour nous aussi, du fait que le RASST a toujours lutté pour qu'on voit les personnes à faible revenu non comme "des pauvres" mais plutôt comme des êtres humains qui ont droit à la dignité. Cet incendie a par ailleurs été le prétexte à une réflexion profonde sur la mission de l'organisme, particulièrement la réintroduction de la défense des droits individuels et collectifs, qui ont été négligés... sinon absents des activités.

Octobre 2002 - *Le premier Porte-Voix*

NOTRE JOURNAL, C'EST LE VÔTRE!

Même avant l'ère actuelle des médias sociaux, on a constaté la nécessité de maintenir un contact étroit avec les gens que nous desservions.

C'est ainsi qu'en octobre 2002, le premier bulletin Le Porte-Voix naissait. " Nous désirons nous offrir un lieu d'expression, à nous tous, membres et sympathisants. Par le fait même, nous espérons tisser des liens solides et résistants au sein de notre famille. (...) Notre vision et notre espoir se fondent sur des réalités bien concrètes et des principes clairs. "



Dès le premier numéro, signée par Françoise Famelart, la **Chronique de défense des droits** prend place. Au premier numéro aussi, **le courrier d'Horace** – ce petit personnage créé par la plume de Xavier Miville-Deschênes – répond aux questions et commentaires des lecteurs. "(...) J'ai rencontré des difficultés de toutes sortes, des fins de mois au grau, pas d'argent pour chausser les enfants, du harcèlement de la part de mes agents d'aide sociale, etc,..". Horace répond : "(...) Viens donc faire un tour au RASST, tu pourras surtout rencontrer des gens qui vivent la même chose que toi." Et Grand-mère Horatienne fait aussi son apparition en octobre 2006.

19 août 2004 – Ici Radio-Canada

Nouveau programme pour les jeunes assistés sociaux du Témiscouata et des Basques

Une douzaine de jeunes assistés sociaux du Témiscouata et de la région des Basques participeront à un programme d'aide financière qui les aidera à concilier le travail et les études.

Le programme du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, s'adresse aux jeunes assistés sociaux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et qui n'ont, pour la plupart, aucune expérience significative de travail. Grâce à cette aide financière, les jeunes pourront occuper un emploi tout en terminant leurs études secondaires. Selon le ministre, Claude Béchard, les jeunes devront réussir autant à l'école que dans leur milieu de travail. (...)

(...) Au Québec, 80 % des jeunes assistés sociaux n'ont ni diplôme secondaire ni expérience de travail. Si les résultats du nouveau programme sont concluants, le programme sera étendu à l'ensemble de la clientèle.



Les programmes ponctuels d'embauche, bien que voulant régler une problématique précise, restent temporaires et témoignent d'une vision à court terme.

Mars 2008 – *Le Porte-Voix*, numéro spécial



(...) Ce travail de recherche m'a permis de réaliser à quel point nos gouvernements sont à des années-lumière des notions comprises par tous les pays ayant un niveau de vie comparable au nôtre. Il faut bien identifier le responsable de cette situation et ce n'est pas nécessairement celui qui nous vient à l'esprit immédiatement. Eh non, la faute ne revient pas seule au gouvernement provincial, mais c'est bien une faute partagée par le gouvernement fédéral.

(...) Pour tous les pays sauf le Canada, l'établissement d'un régime social minimum est là afin de lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale, la criminalité, et encourager les citoyens en difficulté économique à se sortir de cette situation en toute dignité. (...) Ce n'est pas de la charité, c'est un droit enchâssé dans la Charte internationale des droits de l'Homme dont le Canada est signataire. De plus, ce droit est défini également dans les chartes

canadienne et québécoise.

Une vaste étude réalisée par Sylvain Lacroix sur la situation des assistés sociaux dans le monde, les différentes formes de revenu de base, etc. **Un document qui sert de référence à nos propres revendications.**

20 mai 2008 - Info Dimanche

Le RASST se retrouvera-t-il à la rue ?



Plusieurs personnes se sont déplacées pour la manifestation afin de souligner leur opposition, notamment la porte-parole du FCPASQ, Nicole Jetté, ainsi que des personnes représentant des organismes partenaires.

L'Agence du revenu du Canada a la ferme intention de retirer le permis de charité au RASST avec comme conséquence la fermeture de son point de services à Dégelis et la liquidation de ses avoirs. (...) L'Agence justifiait sa décision en invoquant que l'organisme semblerait ne pas avoir atteint le pourcentage d'activités de bienfaisance requis par la loi. Ainsi, le RASST sera dans l'obligation de se départir de l'ensemble de ce qu'il possède donc son bâtiment, ses équipements, l'inventaire et ses liquidités.

(...) L'organisme est en processus d'opposition face à ces mesures qualifiées d'abusives. Selon le comité de coordination du RASST « cette procédure semble démesurée vu la faible part de financement recueillie par les dons de charité. C'est la perte d'un service communautaire essentiel comme agent rassembleur au niveau du développement social au Témiscouata, ainsi que des pertes d'emplois et d'implication citoyenne présente dans le milieu depuis 28 ans. »

Cette lutte pour faire reconnaître les droits de l'organisme durera plus de 2 ans.

20 octobre 2008 – Info Dimanche

La journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté au Témiscouata: Laisser nos traces



Dans le cadre de la journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté, la population témiscouataine a été invitée le 17 octobre à participer à une demi-journée animée pour souligner l'évènement et faire le bilan de la campagne d'éducation populaire « Ensemble, en marche vers l'enrichissement collectif ».

(...). Rappelons que cette campagne s'est inscrite dans la poursuite du projet de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale de la MRC de Témiscouata. Le principal objectif était de conscientiser et d'outiller l'ensemble des leaders et de la population au phénomène de la pauvreté et de l'exclusion sociale et de faire valoir les actions d'enrichissement collectif sur tout le territoire.

(...) Pour marquer cette quatrième étape, les représentants des 12 secteurs d'activités impliqués depuis le début de la campagne ont été invités en fin d'avant-midi à laisser symboliquement leurs empreintes sur une œuvre réalisée par Chantal Bernard.

Le RASST a toujours été un participant proactif de la Coalition témiscouataine pour l'enrichissement collectif.

Juin 2009 - *Journal municipal Info-Dégelis*

LA FIN DES ÉTIQUETTES À L'AIDE SOCIALE

Vous vous souvenez sûrement de l'événement de théâtre forum qui a été diffusé dans le numéro du Porte-Voix de novembre 2008. Nous avons reçu 37 personnes provenant de diverses institutions et organismes. De plus, près de la moitié des personnes y participant étaient des personnes assistées sociales.

Le but de cette rencontre était d'abord de créer une alliance entre le milieu de la recherche, les groupes de défense des droits, le réseau de la santé et le théâtre d'intervention.

Deuxièmement, les chercheurs vont compiler les réflexions et les pistes d'action pour pouvoir intervenir dans une approche plus globale que ce qui est proposé actuellement par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Les propositions cumulées seront présentées en 2009 lors d'un événement national.

Actuellement, dans le Bas St-Laurent, on retrouve environ 14 000 prestataires d'aide sociale, et environ 1 600 au Témiscouata. De plus, une hausse est estimée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour 2009. Pour le Témiscouata, 55% sont (selon les critères du MESS) sans contrainte ou en contrainte temporaire à l'emploi (apte au travail), et 45% ont des contraintes sévères à l'emploi (inapte au travail).

À partir de normes souvent arbitraires, le MESS accole à chaque personne assistée sociale, l'étiquette apte ou inapte. Les personnes ne choisissent pas, elles tombent à l'aide sociale.

Suite à cette rencontre, le RASST, en collaboration avec le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), a lancé une pétition pour l'abolition des catégories à l'aide sociale qui laissent supposer que certains sont méritants et que d'autres sont non-méritants.

Le gouvernement divisait, à cette époque, les personnes assistées sociales entre « bons pauvres » (*les personnes inaptes au travail*) et les « mauvais pauvres » (*les personnes aptes au travail*). Il laissait entendre qu'il y a des personnes « qui méritent leur chèque » et des personnes « qui ne le méritent pas ». Même si officiellement on n'en entend moins parler, le préjugé est resté très présent dans la population.

18 février 2010 - *Info Dimanche*

Le RASST hors de danger

Dégelis – (...) Depuis 1989, le RASST est enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance, ce qui lui permet d'émettre des reçus pour fins d'impôts.

(...) Le RASST a été soumis à une intention de révocation de son permis de charité le 28 août 2007 ce qui avait pour conséquence la perte de l'ensemble de ce qu'il possède donc son bâtiment, ses équipements, l'inventaire complet du matériel d'atelier et ses liquidités..

Le 20 novembre 2007, l'organisme déposait à la Direction des appels en matière fiscale et de bienfaisance un avis d'opposition sur leur intention de révoquer l'enregistrement du RASST.

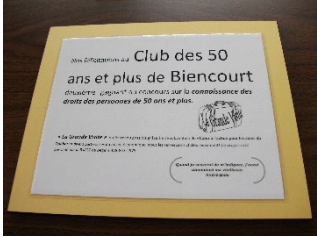
Le 30 septembre 2009, les mandataires du Regroupement ont été entendus en audition auprès de l'agent principal des appels. Il a été conclu que l'Agence de revenu du Canada « ARC » avait commis une erreur dans le dossier et qu'il va sans dire que toutes les activités respectent les exigences de la loi de bienfaisance.



Selon le Comité de coordination du RASST, « il nous semble malheureux d'avoir dépensé tant d'énergie et de temps pour des mesures administratives coûteuses et inutiles. Nous sommes en droit de se demander quelles étaient les réelles intentions de ce processus? ».

12 septembre 2010 - *Info Dimanche*

Connaître ses droits, un pouvoir sur sa vie



Témiscouata - Le (RASST) a mis sur pied une équipe d'animation et d'information pour la défense des droits des personnes de 50 ans et plus dans le cadre du programme « Cœur à l'Action pour les aînés du Québec ».

Intitulée « La Grande Visite », ce projet dont l'équipe est composée de Carole Landry et de Louis Leroux, proposera dès janvier 2011 dans chacun des 20 villages du Témiscouata des rencontres animées et ludiques sur les droits de ces derniers. De plus en plus de personnes de cette catégorie d'âge, en effet, se retrouvent dans une situation précaire en ce qui a trait à leur employabilité, leur revenu, leur santé pour ne nommer que ceux-ci et savoir quels sont leurs droits leur permettant d'avoir une meilleure qualité de vie.

Ses objectifs sont de contrer l'isolement, de promouvoir la défense des droits et d'apporter un soutien à la lutte aux préjugés afin de faire obstacle à l'exclusion sociale. L'équipe désire fournir également toute l'information disponible pouvant concerner ces personnes (juridique, économique, communautaire, etc.) et soutenir l'engagement citoyen initié par la Coalition témiscouataine pour l'enrichissement collectif.



Le RASST, par ses interventions auprès de plusieurs groupes de citoyens à faible revenu, a toujours visé la dignité et l'autonomie des individus.

8 octobre 2010 - Info Dimanche

Le RASST participera à la Marche mondiale des femmes 2010



Dégelis – Du 12 au 17 octobre, Le (RASST), membre du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), participera à la Marche mondiale des femmes avec des milliers d'autres personnes qui vont marcher pour demander que nos gouvernements adoptent huit mesures pour favoriser la justice sociale et l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Parmi ces revendications, deux concernent l'autonomie économique des femmes : la hausse du salaire minimum et l'abolition des catégories à l'aide sociale, afin d'assurer à toutes les personnes assistées sociales une prestation minimale qui permet de se loger et de se nourrir.

Pour Sylvain Lacroix, porte-parole du RASST, « au Québec, les personnes assistées sociales vivent constamment dans la faim et les travailleuses et travailleurs au salaire minimum, dont une majorité de femmes, demeurent dans la pauvreté, même en travaillant à temps plein.

(...) « Le gouvernement laisse crever les personnes exclues du marché du travail, notamment celles qui sont considérées aptes au travail, mais qui n'arrivent pas à suivre les exigences de plus en plus grandes du marché du travail », ajoute Fanny Pilon, elle aussi porte-parole du RASST.

Le RASST est particulièrement sensible aux droits des femmes, et agit en solidarité avec d'autres organismes communautaires régionaux et nationaux.

Décembre 2010 - *Bulletin La Luciole*



LA LUCIOLE communautaire

Coalition témiscouataine pour l'enrichissement collectif

**Le montant actuel accordé
aux personnes qu'on dit
« aptes » ne permet pas le
maintien d'une bonne santé
et ses impacts
psychologiques sont
dévastateurs.**

David Barbeau, médecin

C'est pourquoi nous exigeons que le gouvernement donne une seule et même prestation à toutes les personnes assistées sociales, équivalente à celle des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, soit 862\$ par mois. Nous exigeons aussi qu'un budget soit alloué pour reconnaître une bonne fois pour toutes les besoins spécifiques de toutes personnes prestataires.

Fanny Pilon, coordonnatrice (RASST)

L'organisme est fondateur et s'implique dans la Coalition pendant plus de 10 ans.

5 mai 2011 - *Services juridiques.org*

Décision importante en matière de discrimination fondée sur la condition sociale



...Monsieur Jean-Marc Malenfant, membre du (RASST), a obtenu victoire face à un propriétaire d'immeuble qui avait comme politique d'exiger un endosseur aux personnes assistées sociales voulant louer un de ses logements.

Le propriétaire a ainsi été condamné à verser une indemnité de 3 500 \$ à titre de dommages moraux.

(...) Voici quelques passages importants du jugement :

Paragraphe 108 : L'article 12 de la Charte interdit que la location d'un logement soit refusée pour un des motifs interdits de discrimination prévus à l'article 10 de la Charte, dont la condition sociale. **Le Tribunal a d'ailleurs rappelé à plusieurs reprises qu'un logement est « un « bien ou un service » de nature spéciale puisqu'il renvoie à un « besoin fondamental » .**

Paragraphe 121 : [...] Le propriétaire ne peut pas imposer aux prestataires de l'aide sociale une ligne de conduite différente de celle imposée aux autres candidats, comme par exemple l'exigence systématique d'un endosseur ou d'une caution pour les prestataires de l'aide sociale.

Selon Amélie Châteauneuf du (FCPASQ) » Le chemin pour obtenir ce jugement a été long et Jean-Marc a dû se battre d'arrache pieds pour obtenir gain de cause, avec le soutien du RASST et du FCPASQ. »

Parfois, il y a des victoires.... Le suivi des dossiers individuels auprès des personnes assistées sociales reste un des créneaux les plus importants de l'organisme.

17 janvier 2012 – Info Dimanche

L'implication bénévole de Jean Miville-Deschênes reconnue



Lots-Renversés - Le Centre d'Action Bénévole Région Témis coordonne le programme Donne-toi un plus sur son territoire, ainsi le RASST a remis une attestation d'expérience de bénévolat à une personne exceptionnelle lors d'un déjeuner causerie organisé pour leurs membres.

Jean Miville-Deschênes de la municipalité de Lots-Renversés s'est vu décerner cette attestation en reconnaissance de ces années d'implication sur une période de 2000 à avril 2006 pour un total de 3 120 heures de bénévolat. Il est d'ailleurs de retour pour l'organisme depuis 2010.

Selon Fanny Pilon, personne en charge du bénévole, M. Miville-Deschênes étant une personne au grand sens de l'humour, sait détendre l'atmosphère lors de situations difficiles et contribue à éclairer l'organisation par le partage de ses réflexions avec le groupe.

La présence et l'implication des membres s'inscrivent dans la nature même des différents comités de travail. Il est donc très important de lui consacrer du temps et des ressources. C'est pourquoi l'organisme offre régulièrement de la formation à son personnel, incluant les bénévoles, ce qui permet à tous de faire de meilleures expériences de vie et de croître personnellement. Par ailleurs, un code d'éthique à l'intention des administrateurs/trices, des bénévoles, des militantEs et du personnel a été adopté en 2011.

10 novembre 2012 – *Info Dimanche*

Soirée d'information sur l'assurance-emploi dans le Témiscouata



Le RASST invite la population à une soirée d'information qui vise à informer sur les changements apportés au régime d'assurance-emploi, qui touche particulièrement les travailleuses et travailleurs saisonniers ainsi que les employeurs d'entreprises saisonnières.

Ces changements portent aussi sur la notion d'emploi convenable qu'une personne prestataire d'assurance-emploi ne peut refuser

sous peine de perdre ses prestations. Par exemple,

la personne ayant un travail saisonnier qui revient fréquemment à l'assurance-emploi, pourrait se voir obligé d'accepter après 6 semaines de chômage, tout travail pour lequel elle a le minimum de qualifications, à 70 % du salaire horaire habituel, et jusqu'à une heure de déplacement de chez elle. Les entreprises œuvrant dans des secteurs d'activités saisonnières pourraient perdre ainsi une bonne partie de sa main-d'œuvre qualifiée suite à ces règles modifiées.

Lors de bouleversements importants comme les réformes, il est encore plus important d'aller vers les gens, de les rejoindre où ils sont, de créer un contact et, tout en les informant, de diffuser un certain espoir.

14 mars 2013 – *Le Devoir*

Aide sociale - Maltais change de ton



Changement de ton à la Solidarité sociale : sous un tollé de protestations qu'elle associe à des craintes légitimes, la ministre Agnès Maltais s'engage à ce que les changements apportés à l'aide sociale permettent de corriger d'importants vices du système. Elle compte identifier les inaptes au travail ciblés à tort par des mesures de retour à l'emploi.

« Les gens qui ne sont pas capables de travailler méritent d'être considérés comme tels et ne devraient pas seulement recevoir 604 \$ par mois [la prestation de base] », a expliqué au Devoir la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. « Je

continue à dire que pour briser le cycle de la pauvreté, l'idéal, c'est de trouver un emploi. Mais l'idéal, ils n'en sont pas tous capables, je le sais. »

(...) Les changements proposés visent les 55 à 57 ans. (...) La grogne n'a pas cessé de s'intensifier depuis le dévoilement de ce projet de règlement. (...) Au micro, Sylvain Lacroix vocifère. Il faisait partie de la délégation revenue bredouille des bureaux de Mme Maltais, car celle-ci et son équipe étaient à Québec. « Je souhaitais leur faire comprendre vraiment ce qui se passe sur le terrain ! Ces gens-là ne comprennent pas la réalité ! Il faut que ça change ! »

Peu après, l'homme venu du Témiscouata explique : « Nous autres, dans le Bas-du-Fleuve, on est pognés entre deux feux avec la réforme de l'assurance-emploi et les changements à l'aide sociale. On est venus ici pour expliquer à la ministre comment ça se passe dans les régions : ça n'a rien à voir avec Montréal », dit M. Lacroix, un ancien prestataire d'aide sociale ex-toxicomane, qui partage son temps désormais entre le travail d'artiste peintre et celui d'intervenant auprès des assistés sociaux.

On n'a souvent pas le choix d'actions concertées avec différents partenaires et la mobilisation nationale, pour faire avancer des dossiers et faire reculer les préjugés.

16 mars 2013 – *Le Devoir*

L'aide sociale a un visage



Hochelaga-Maisonneuve. Le sous-sol d'une ancienne école est investi par un groupe bigarré, bonnes âmes fragilisées par une vie à la dure, bonnes gens pauvres de moyens mais riches de coeur. Ces hommes et femmes réunis ici ont à tout le moins ceci en commun : ils ont faim. (...) Quand une prestation d'aide sociale de 604 \$ par mois s'envole aux trois quarts en logement et électricité, il reste bien peu pour le transport, les vêtements, le téléphone et... la nourriture.

(...) Sans compter que, malgré toute la bonne

volonté du monde, la plus petite dépense peut devenir l'obstacle qui empêchera la réinsertion. Les assistés sociaux rencontrent les anecdotes troublantes : la fois où une place en garderie inexistante a saboté une perspective d'emploi. La fois où les 50 \$ exigés du médecin pour remplir le formulaire attestant d'une incapacité n'ont pas permis de donner accès à l'allocation additionnelle. Cette nuit où un assisté social atteint du cancer parti de Rimouski à Témiscouata pour suivre une chimiothérapie a dormi dans son auto au coeur de janvier parce qu'il n'avait pas de quoi payer l'hôtel, remboursé par le gouvernement, mais hélas 30 jours après réception de la facture... C'est Sylvain Lacroix qui raconte cette anecdote terrifiante illustrant les ravages de l'extrême pauvreté.

Les témoignages directs sont parfois la seule façon de remettre en question ses propres préjugés et de toucher le public. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve était, avec le Bas St-Laurent et la Haute-Gaspésie, l'une des 3 régions visées par un projet-pilote antipauvreté au milieu des années 2000.

1 mai 2013 - *Info Dimanche*

En route vers le revenu social universel garanti



Dégelis - Le RASST invite la population à une formation sur le Revenu social universel garanti (RSUG), qui aura lieu le 6 mai de 9 h à 16 h, dans les locaux du RASST.

Cette rencontre vise à informer la population sur le Revenu social universel garanti, qui est la principale revendication des groupes membres du Front commun des personnes assistées sociales du Québec. Cette formation s'inscrit dans le cadre des activités prévues pendant la 40^e Semaine de la dignité des personnes assistées sociales.

Cette formation permettra aux personnes participantes de mieux comprendre cette orientation. Les objectifs de cette formation sont : s'approprier collectivement cette revendication, mieux comprendre le choix des mots : Revenu / social / universel / garanti, identifier les obstacles à la mise en place du RSUG et identifier des alliés avec qui continuer le voyage.

Cette affiche de la 39^e semaine de la Dignité a été conçue par Sylvain Lacroix, du RASST.

Le RSUG est une des formes possibles du revenu de base universel. Voyez aussi notre proposition de projet régional sur le site de l'Alliance Revenu de Base Région Est (ARBRE) au

www.revenudebase.ca.

17 mai 2013 – Info Dimanche

Un changement pour la dignité



Dégelis - À l'aube de sa 30e année le (RASST) a entrepris un projet de revalorisation de l'organisme.

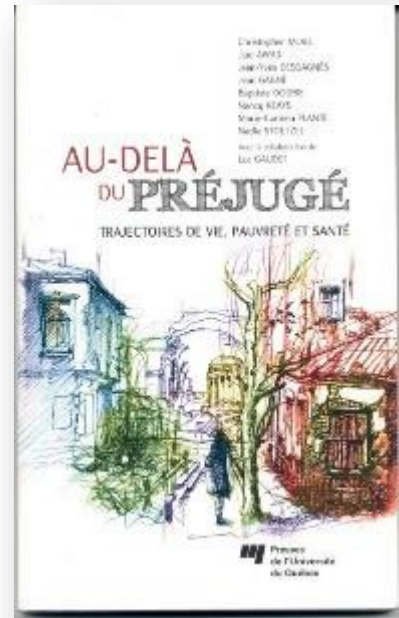
En 2011, l'équipe du RASST faisait une réflexion sur la dignité des personnes assistées sociales. Dans ce cadre le RASST s'est donné comme objectif améliorer le sentiment d'appartenance des personnes à leur organisme en modernisant les lieux et en offrant de nouveaux services. La coordonnatrice, Fanny Pilon, nous dit vouloir aussi développer le contact entre les gens de classe sociale différente, s'ouvrir vers le monde, être inclusif tout en conservant la mission d'entraide aux personnes vivant une situation de pauvreté.

(...) Dans la volonté d'aménager les locaux de façon adéquate le RASST a eu recours aux étudiants en Design d'intérieur du Cégep de Rivière-du-Loup. La collaboration a débuté le 6 septembre 2012, les étudiants avaient comme mandat d'analyser les besoins et d'élaborer un plan d'aménagement des locaux en deux étapes. D'abord l'utilisation de l'espace et ensuite l'ameublement et les accessoires. En décembre 2012, le personnel du RASST a analysé 18 projets étudiants pour finalement prendre une décision des éléments qu'il voulait intégrer dans le plan final. D'ici la fin de l'année 2013. Le plan sera présenté aux membres et aux clients de l'organisme pour approbation.

Le RASST a toujours été préoccupé de bien représenter les personnes qu'il dessert, de bien en cerner les enjeux et d'apporter des réponses les plus complètes possibles.

7 juin 2013 – *Info Dimanche*

Lancement du livre « Au-delà du préjugé »



Le RASST conviait récemment la population au lancement du livre « Au-delà du préjugé, trajectoire de vie, pauvreté et santé ».


En février 2009, le Témiscouata a été l'hôte d'une tournée provinciale sous le signe du théâtre forum. Cet événement avait été organisé en collaboration avec le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales (CREMIS). (...)

Le point de départ était d'explorer les conditions de vie associées au statut de personnes assistées sociales, la discrimination, la stigmatisation vécue et les conséquences sur leur vie. À partir de la compilation des histoires revendiquées, des capsules vidéos ont été conçues représentant le vécu des participants à cette recherche, capsules qui sont d'ailleurs disponibles sur le site web du CREMIS.

(...) L'analyse témoigne des trajectoires de vie répertoriées dans huit régions du Québec. Les différents actes qui composent cet ouvrage sont accompagnés d'une analyse élaborée par les membres de l'équipe du CRÉMIS. L'œuvre est disponible dans les librairies sous les Presses de l'Université du Québec.


Nous avons toujours eu à cœur de faire changer les mentalités afin de faire reconnaître la dignité des personnes subissant des préjugés.

5 février 2015 – Ici Radio-Canada Est du Québec

 RADIO-CANADA | MENU ▾

INFO

À la une En continu ICI RDI Vidéos International P



De l'itinérance à la sédentarité

Un itinérant de Montréal a choisi de changer de vie et de s'établir à Saint-Juste-du-Lac dans le Témiscouata. Mario Paquet s'implique maintenant auprès de divers organismes pour lutter contre la pauvreté.

5 février 2015 | Le téléjournal Est-du-Québec

Radio-Canada avait préparé et diffusé un reportage sur Mario Paquet, qui a par la suite rejoint les rangs du RASST et travaillé d'arrache-pied à l'instauration d'un revenu de base universel.

27 février 2015 – Info Dimanche

Lancement d'une campagne de lutte aux préjugés au Témiscouata



Dégelis – En lien avec les travaux de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale du gouvernement du Québec, le Comité local de lutte aux préjugés met en place une campagne qui vise à sensibiliser de façon originale à l'importance d'agir contre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté.

Développé par une vingtaine de partenaires provenant de l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent, elle propose d'aborder la pauvreté en utilisant un outil ludique : la bande dessinée.

(...) La bande dessinée permet de communiquer efficacement et avec humour les préjugés et leur déconstruction. Comme moyen de sensibilisation pour susciter les discussions, les partenaires ont choisi d'utiliser les linges à vaisselle comme outil central pour rejoindre toutes sortes de milieux. « Tout le monde fait la vaisselle! », exprime Mme Carole Deschênes, organisatrice communautaire du CSSS de Témiscouata. Ainsi, 2000 linges à vaisselle seront distribués dans la MRC.

Ainsi, 2 000 linges à vaisselle seront distribués dans la MRC. Tous les jeudis de 16h à 19h du mois de mars l'équipe de lutte aux préjugés sera dans une épicerie d'un secteur du Témiscouata pour le déploiement local.

Une première campagne à l'échelle du Bas St-Laurent, qui a encore de l'impact aujourd'hui. Depuis, une seconde campagne, cette fois sous forme de capsules vidéo est accessible sur le site

<https://www.lutteauxprejugesbsl.org/>

Novembre 2015 – Mémoire déposé au Gouvernement

Les conséquences du PL 56 pour notre groupe et les groupes d'ACA et de défense collective de droit

Nous souhaitons que la commission parlementaire serve à préciser la nature d'une activité de lobbyiste parce que la définition du projet de loi est tellement vaste qu'elle pourrait être inapplicable. Convenons que les communications visées sont celles envoyées par la poste ou électroniquement. Si toute communication orale ou écrite faite auprès d'un titulaire de charge publique en vue de l'influencer est considérée comme une activité de lobbyisme, voici ce qui pourrait être visé :

- Une lettre type envoyée à un titulaire ;
- Un communiqué de presse envoyé au bureau d'un titulaire
- Une rencontre privée avec un ou une élue sur un sujet visé par le projet de loi.
- Une rencontre publique avec un ou une élue ou un administrateur sur un sujet qui n'est pas dans un contexte électoral, ni lors d'une consultation publique.
- Toute information pertinente ou communication sur les conséquences d'un nouveau règlement ou loi qui pourrait mettre en péril la santé et le bien être des personnes touchées par ces modifications.



Une autre grande lutte, qui n'est d'ailleurs pas encore réglée à l'heure actuelle : que le RASST ne soit pas considéré comme un organisme de lobby, comme pour les entreprises privées, ce qui restreindrait beaucoup notre droit d'intervenir auprès des gouvernements. Ce document est toujours disponible sur le web.

26 novembre 2015 – *Info Dimanche*

Comment vivre avec 308 \$ par mois?



Dégelis – « Comment vivre avec 308 \$ par mois? C’est impossible! », a mentionné Fanny Pilon, porte-parole du RASST, faisant allusion à une mesure punitive que l’on retrouve dans le projet de loi 70, Objectif-emploi.

Cette nouvelle réglementation proposée par le ministre du Travail, Sam Hamad, fera l’objet d’une consultation en commission en janvier prochain. « C’est un programme obligatoire de 12 à 24 mois. Tous les nouveaux demandeurs d’aide sociale sans contrainte devront aller travailler sans limite de distance et c’est le ministère qui va décider. L’aide sociale accorde aux nouveaux demandeurs 616 \$ par mois et s’ils refusent de s’éloigner dans le cadre de cette mesure, ils recevront 308 \$ par mois. C’est un grand changement au niveau de l’aide sociale, c’est une mesure punitive ».

Mme Pilon a présenté un regard global de l’assistance sociale au Témiscouata.
« Quelque 60% des gens considérés aptes au travail par le ministère ne le sont pas. Ceux qui sont vraiment aptes au travail restent moins de deux ans sur l’aide sociale »

Le RASST avait organisé pour l’occasion deux journées de sensibilisation où le financement des groupes communautaires et le projet de loi 70 étaient au cœur des discussions.

Mars 2016 – Bulletin du CRPIP-Québec



Centre de recherche sur les politiques en matière d'invalidité professionnelle (CRPIP)
Centre for Research on Work Disability Policy (CRWDP)

Colloque « Incapacité au travail et politique publique de l'emploi »

Montréal, 9 mai 2016

Le CRPIP-Québec tiendra son tout premier colloque le 9 mai prochain à Montréal dans le cadre du congrès de l'ACFAS. Plusieurs experts du domaine des politiques en matière d'invalidité professionnelle présenteront les derniers résultats de leurs travaux (*voir la programmation des conférences de la journée ci-dessous*) (...)

- **Travailleur autonome et aide sociale : le casse-tête !**, Sylvain LACROIX *Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata*

L'application de l'exclusion réglementaire aux revenus gagnés permet à une personne assistée sociale ayant des incapacités de tirer des revenus d'une activité de travail sans limiter son droit à l'assistance. Or la mise en application de ce dispositif, qui s'inscrit à l'intérieur d'un parcours individualisé vers l'emploi, semble entraîner un certain nombre de difficultés, telles que l'impossibilité de capitaliser pour investir dans l'achat d'équipement. Par ailleurs, la complexité administrative liée à la déclaration mensuelle des revenus semble limiter la portée du dispositif chez une personne assistée sociale ayant des incapacités. Le RASST accompagne depuis plusieurs années des individus à ce chapitre et témoigne de la nature des problèmes qu'entraîne le règlement et qui limite sa portée.



Depuis longtemps, le RASST partage son expertise à des activités spécialisées comme des colloques nationaux, des études spécifiques touchant la pauvreté et ses conséquences, ou encore la signature de lettres collectives dénonçant les mauvaises applications des lois.

11 septembre 2016 – *Info Dimanche*

Conférence-action sur le revenu de base



Le comité Revenu de base Témis, le RASST et sa Brigade musicale vous invitent à un 5 à 7 le 19 septembre à l'Hôtel 1212 situé au 612, avenue Principale à Dégelis. On y présentera la conférence-action « **Prosperité durable II : Un revenu de base s'il nous plait!** », précédée de saynètes de mise en situation et suivie d'une prestation musicale.

La 9e Semaine internationale du revenu de base propose diverses activités semblables à travers le monde du 19 au 25 septembre 2016. La conférence-action vous présentera donc un portrait actualisé des diverses discussions, études et initiatives sur le sujet, ici et ailleurs dans le monde, ainsi qu'un exercice participatif d'élaboration d'initiatives locales. Le bilan de cet exercice alimentera le travail du comité RBT, soit l'élaboration d'une proposition pour un projet pilote témiscouatain d'implantation d'un revenu de base inconditionnel.

L'évènement est gratuit (...). Café, jus, encas, grignotines et hors-d'œuvre seront offerts gracieusement.



Le RASST a fait plusieurs conférences entre 2014 et 2017 avec la population et des personnes élues afin de sensibiliser sur la condition de pauvreté et de partager des solutions plus humaines qui vise une prospérité durable.

12 novembre 2016 – Info Dimanche

Adoption du projet de loi 70: «Un recul majeur»

Le (RASST) s'indigne de l'adoption du projet de loi 70. L'organisme ne mâche pas ses mots pour rappeler que certains assistés sociaux devront se débrouiller avec un budget mensuel de 399 \$.

(...) Il faut savoir qu'avec cette nouvelle loi, le gouvernement provincial s'est donné les moyens de pénaliser de près du tiers, soit 224 \$ de la prestation mensuelle de base de 623 \$, de tous nouveaux demandeurs d'aide sociale étant jugé apte à travailler et qui refuserait d'entreprendre des démarches de recherche d'emploi.

Pour le RASST, il s'agit d'un recul majeur. « Aujourd'hui, tout le Québec devrait avoir honte de ce gouvernement qui appauvrira des centaines, voire des milliers de personnes. 623 \$ par mois, ça ne se coupe pas! En fait, ça ne suffit déjà pas à couvrir la moitié des besoins essentiels », a plaidé Sylvain Lacroix conseiller en défense de droit pour le (RASST).

Par année, selon les chiffres disponibles, environ 17 000 Québécois présentent une demande d'aide sociale. La majorité d'entre eux ont moins de 29 ans et proviennent de familles vivant déjà d'aide sociale. Avec cette loi, Québec compte épargner jusqu'à 50 M\$ par année.



Le projet de loi controversé prévoyait d'importantes pénalités financières imposées aux premiers demandeurs d'aide sociale qui ne s'y soumettrons pas. Le ministre Blais est demeuré intraitable, convaincu qu'il fallait forcer les prestataires à s'inscrire au programme Objectif Emploi, sous peine de sanctions financières sévères, pour favoriser leur réinsertion sociale.

Avril 2017 – Document de travail en partenariat avec le FCPASQ et GRFPQ



(...) LES PRINCIPES ET LES OBJECTIFS
DERRIÈRE LA RÉFLEXION DU REVENU
SOCIAL

1. LE RESPECT DES DROITS HUMAINS

L'une des principales responsabilités des gouvernements du Québec et du Canada est d'assurer, sans discrimination, les conditions permettant à l'ensemble de la population d'exercer pleinement sa citoyenneté. Cette responsabilité doit être assumée dans le respect des engagements qui ont été pris, tant par leur adhésion à la Déclaration universelle des droits humains, (...) que par l'adoption des Chartes québécoise et canadienne

(...) Les droits humains sont des droits inaliénables, indivisibles et interdépendants. Tous les êtres humains y ont accès quels que soient la nationalité, le lieu de résidence, le sexe, l'origine ethnique

ou la nationalité, la couleur, la religion, la langue ou toute autre condition, dont la condition sociale. (...) Nous croyons que le maintien de la pauvreté est une négation des droits.

Cet argumentaire devait être déposé aux parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre des consultations entourant les réflexions du 3e Plan de lutte contre la pauvreté qui avait été demandé par le parti libéral de l'époque. Mais des crises internes au sein des organismes impliqués en ont empêché la finalisation. Ce n'est donc pas faute d'avoir essayé...et le document sert encore de base de travail au RASST. *Notez que ce document est encore disponible sur le web.*

Novembre 2017 – *Le Mouton noir*

L'ART QUI DÉRANGE

La Tribune-citoyenne. Chemins de traverse est une création collective communautaire en milieu rural qui s'enracine dans plusieurs municipalités des MRC de Rimouski-Neigette, du Témiscouata et des Basques.



Tout au long du projet, trois artistes accompagnateurs de l'Unité théâtrale d'interventions locales (UTIL) soutiendront chacun un groupe dans la création d'un tableau d'une quinzaine de minutes qui, en fin de processus, seront regroupés pour former un seul grand spectacle, pluriel et rassembleur. S'y déploieront plusieurs disciplines : vidéo, théâtre et chanson.

(...) Dans le cadre de la présente création communautaire, chaque groupe a choisi sa thématique. Le RASST (Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata) examine les causes et les conséquences de la disparité des revenus et propose une solution de rechange : le revenu universel.

Le théâtre est un outil de communication original, ludique et dont l'empreinte est marquante, à la fois pour les participants et pour le public qui y assiste. C'est une voie (et une voix...) d'éducation qui a été souvent privilégiée par le RASST.

28 novembre 2017 - *Assemblée Nationale*

Communiqué de presse



REVENU MINIMUM GARANTI : MANON MASSÉ ENCOURAGE LE MINISTRE À APPUYER UN PROJET PILOTE

La députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, Manon Massé, propose au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale de discuter avec le (RASST) pour mettre sur pied un projet pilote pour tester concrètement le Revenu minimum garanti (RMG).

« Un projet pilote viendrait répondre aux nombreuses questions que le gouvernement et la population québécoise se posent au sujet du revenu minimum garanti. Le travail de réflexion a déjà été entamé par le RASST. J'espère que M. Blais en prendra connaissance pour éventuellement collaborer avec les initiateurs de ce projet », explique la porte-parole solidaire.

(...) « Le gouvernement est dans l'obligation de déposer sous peu son plan de lutte à la pauvreté que nous attendons depuis deux ans. Il est encore temps pour le ministre de rencontrer les gens du Témiscouata et de considérer sérieusement leur projet pilote », affirme Manon Massé accompagnée des représentants du RASST venus présenter le fruit de leur réflexion.

Mario et Sylvain s'étaient par ailleurs adressés directement aux journalistes et aux députés à cette occasion.

8 février 2018 – Site web de la MRC de Témiscouata

Saint-Valentin une fête, mais pas pour moi!

La clause de la vie maritale du système d'aide sociale perpétue sans cesse les inégalités et les injustices sociales.



**UNE PERSONNE
=
UN CHÈQUE**

Que tu vives en couple
ou en colocation.

Dégelis- La Saint-Valentin, c'est un moment pour célébrer l'amour. Mais pour les personnes assistées sociales qui vivent en couple, c'est difficile. Selon les critères du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, les personnes vivant en couple sont considérées comme vivant en situation de « Vie Maritale » (...). Il faut comprendre que le Ministère a intérêt à faire en sorte de « marier » le plus de gens possible car dans tous les cas le gouvernement économise. En effet, le revenu du conjoint ou de la conjointe va influencer le montant à verser aux personnes. Dans certaines situations une des personnes peut perdre son droit aux prestations d'aide sociale.

Mais quels sont ces critères? Pour le découvrir, le RASST vous invite à participer à notre version du jeu télévisé « Le tricheur ». Cet événement aura lieu le 14 février prochain de 13h30 à 16h00 dans son local situé au 465-B avenue Principale à Dégelis. Cette activité permettra de mettre en lumière le contexte particulier de la situation amoureuse des gens vivant d'aide sociale tout en s'amusant. Des conseillers en défense de droit seront présents pour des compléments d'informations sur les différents sujets abordés.

Sur l'aide sociale...
En amour, tu paies pour !
Une personne = un chèque.
Même en couple.



La clause de la vie maritale limite l'autonomie économique et plonge les couples dans des situations de **dépendance**. Elle contribue ainsi à renforcer les inégalités et les rapports de pouvoir pouvant mener jusqu'à des épisodes de violence.

Pour un couple sans contrainte à l'emploi, la perte de revenus équivaut à près de 300\$. Pour un couple avec contrainte sévère à l'emploi, la perte dépasse 400 \$.

Sur l'aide sociale...
L'entraide te nuit !
Une personne = un chèque.
Même en colocation.



Plusieurs personnes sont forcées de partager un logement afin de réduire les dépenses liées au loyer, que le chèque d'aide sociale peine à couvrir. On les force ensuite à partager un chèque sous la clause de la vie maritale. **Pourquoi punir la solidarité ?**

Témoignages

« La clause de la vie maritale est une fausse fusion qui rend l'amitié et l'entraide impossible. »

« Sur l'aide sociale, on ne vit pas dans une ville. On vit dans une prison. »

Sur l'aide sociale... Tu es coupable
jusqu'à preuve du contraire !
Une personne = un chèque.
POINT.



La clause de la vie maritale retourne le fardeau de la preuve : elle force constamment les personnes assistées sociales à **rendre des comptes**. Ce climat de surveillance brime la vie privée et engendre des épisodes importants de stress pouvant mener à des problèmes de santé.

Témoignage

« Quand tu tombes sur l'aide sociale, c'est comme si tu devais prouver à tout le monde que tu es innocent. Innocent de quoi ? On ne le sait pas. Mais on se sent comme des criminels. »

Qu'est-ce que la vie
maritale selon le système
d'aide sociale ?

3 critères

- 1. Critère de cohabitation**
Partager une adresse depuis 1 an :
Ce n'est plus de la colocation.
- 2. Critère de secours mutuel**
S'entraider financièrement ou se rendre différents services :
Ce n'est plus de la solidarité.
- 3. Critère de commune renommée**
Partager certaines activités qui mènent votre entourage à penser que vous êtes en couple :
Ce n'est plus de l'amitié.

Lorsqu'une personne répond à un de ces critères, l'aide sociale peut alors déclencher une enquête.

Résultat : un seul chèque sera alors remis pour les deux personnes.

La notion promue par le RASST et ses partenaires nationaux est **“Une personne, un chèque”**, car le **“droit à l'amour”** reste un droit individuel qui doit être reconnu.

30 mai 2019 – Info Dimanche

Quatre groupes de théâtre communautaire du Bas-Saint-Laurent à la Forge à Bérubé



Des groupes de théâtre communautaire de Dégelis, Métis-sur-Mer, Rimouski ainsi que des textes écrits par des citoyennes de St-Jean-de-Dieu se partageront la scène lors du spectacle Présentez vot'cie : dans l'œil de l'oignon, qui aura lieu le samedi 1 juin, à 19 h 30, dans la Forge à Bérubé de Trois-Pistoles.

Ce spectacle célèbre la créativité et la parole citoyennes : ce sont les participants d'ateliers de théâtre qui ont, avec le soutien d'artistes de l'Unité théâtrale d'interventions locales (UTIL), créé et mis en scène leurs propres histoires à raconter.

Dans un enrobage théâtral à saveur parodique, les comédiens d'UTIL seront les hôtes d'un spectacle qui met en scène la diversité des idées et des parcours des citoyens du Bas-Saint-Laurent. Ce sont quatre groupes de quatre MRC différentes qui ont choisi le théâtre et la scène pour imaginer, réfléchir, s'exprimer et festoyer. Ils se regrouperont donc pour la première fois dans un événement artistique, créatif, pour une unique représentation.

Y'a rien comme le théâtre pour avoir un contact direct avec les gens, et se dépasser soi-même!

20 novembre 2019 – Document pour l'atelier 'Brigade musicale sur la route!'

CONDITIONS D'AIDE

(Paroles d'une composition musicale)



La Brigade musicale photographiée à Québec lors d'une manifestation du Front commun des personnes assistées sociales en 2015.

Si t'as d'la misère et qu't'arrives pus
Tu vas à l'aide sociale pour un rev'nu
Là on te fait part des conditions
Pour avoir l'aide de la nation

**C'est un programme qui dit vouloir t'aider
Mais qui veut aussi te recaler**

Si tu veux retourner au travail
Pour avoir un peu plus de victuailles
On limitera c'que tu peux gagner
Tout le supplément s'ra retiré

**On te dit d'un côté vas travailler
Mais reste dans ta trappe à pauvreté**

Et même quand tes proches veulent t'aider
Au-d'là d'la limite on va t'couper
Si tu vis en couple ou en commune
On réduira vite ta fortune (...)

La brigade fut constituée en 2013 par suite des coupures annoncées par la ministre Agnès Maltais à l'aide sociale et maintenu par le gouvernement Couillard. La brigade a pris de l'expansion sous la plume de Mario Paquet. Elle s'est associée par la suite à la démarche théâtrale du RASST en collaboration avec le Théâtre UTIL.

La brigade a organisé des ateliers d'écriture de texte, comme ici à Lejeune, sous différents thèmes de revendications principalement liées à l'aide sociale et à la lutte à la pauvreté. La démarche du groupe visait principalement à éduquer et sensibiliser les gens sur les difficultés vécues par les personnes à l'aide sociale dans un angle divertissant pour le public.

Deux productions ont retenu l'attention sur la scène nationale soit la diffusion de la pièce "Mon bonhomme Blais" commandée par le FCPASQ et la pièce "Condition d'aide" commandée par le Groupe de Recherche et de Formation sur la Pauvreté au Québec (GRFPQ). Cette dernière capsule est encore sur le web.

17 avril 2020 – Info Dimanche

RASST : des gens inquiets au bout de la ligne téléphonique



Le RASST travaille depuis 35 ans avec des crises sociales, économiques et politiques. La pandémie COVID-19 demande à ses intervenants de parler à une clientèle plus large, tout se fait au téléphone.

« Pendant deux semaines, nous avons reçu entre 15 et 20 appels par jour, des gens inquiets. Beaucoup de questions étaient reliées à la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Maintenant que les personnes peuvent s'y inscrire, ç'a diminué », a mentionné Fanny Pilon, coordonnatrice.

(...) « Nous avions au téléphone des gens en état de crise, la patience n'était pas là. De plus, certaines personnes avaient de la difficulté à s'exprimer et à comprendre. Ça prend quelqu'un au bout du fil qui est très patient, moi je le suis », a souligné Fanny Pilon. Il en est de même également pour son collègue de travail au RASST, Sylvain Lacroix.

Les tout-débuts de la pandémie ont créé une onde de choc dans tous les organismes communautaires.

Où est l'aide d'urgence pour les personnes assistées sociales?



Une réunion de travail du "Ministère Citoyen" en pandémie : distance est le mot d'ordre, mais il faut bien continuer à travailler !!!

La COVID-19 a frappé fort. Les commerces ont fermé leurs portes, beaucoup d'entre nous ont perdu leur emploi. (...)

Mais où est l'aide pour ceux et celles qui vivent déjà la misère à l'année longue? On aimerait bien l'oublier,

mais vivre avec un chèque d'aide sociale, au Québec, c'est ne pas pouvoir se payer un logement convenable. C'est la débrouille continuelle, sans répit, pour réussir à faire son mois avec le 100 ou 200\$ qu'il reste après avoir payé le loyer. C'est la faim, avec les maux de ventre et la tête qui tourne.

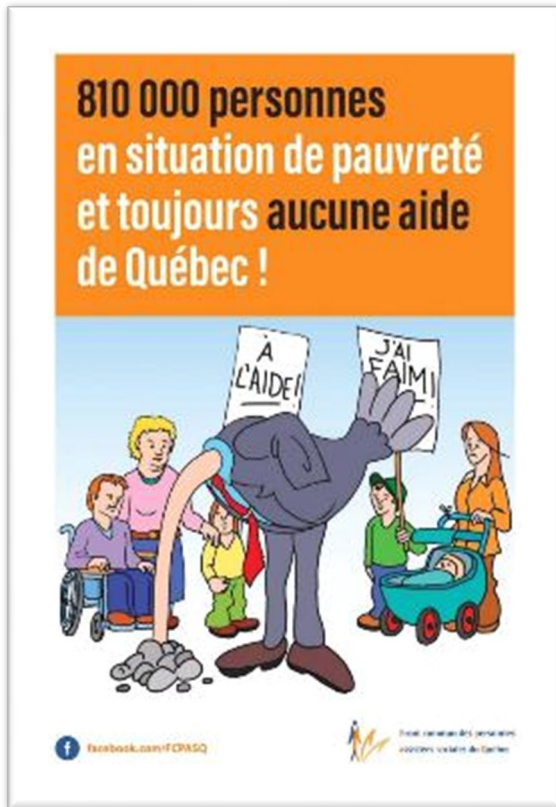
(...) Pour les personnes assistées sociales, la crise a frappé là où ça faisait déjà mal. Et silence radio à l'Assemblée nationale. (...) Aucune aide pour ceux et celles qui doivent déjà choisir entre payer le chauffage, le téléphone ou une carte d'autobus. Aucune aide pour ceux et celles qui ont perdu tous leurs espaces de rencontres et qui vivent leur confinement seuls dans un 1½. C'est ça notre filet social, au Québec?

Les personnes assistées sociales ont vu leurs dépenses augmenter et leurs ressources diminuer cette année. Comme tout le monde, elles ont dû s'acheter des masques et du désinfectant. (...) En parallèle, les soupes populaires ont fermé, et plusieurs ont perdu les petits emplois qui leur permettaient de boucler leurs fins de mois. Aucune aide pour ces personnes-là. C'est ça notre filet social, au Québec? (...)

Cette lettre a été co-signée par plus de 39 organismes communautaires, dont le RASST, et a été publiée dans plus d'une dizaine de journaux nationaux et régionaux.

19 mars 2021 - Facebook FCPASQ

Demande d'aide d'urgence pour les personnes assistées sociales



Depuis un an, nous faisons pression sur le ministre du Travail et de la Solidarité sociale pour que les personnes sur les programmes d'aide de derniers recours aient droit à une aide d'urgence pour répondre aux dépenses supplémentaires liées à la pandémie et aux inconvénients apportés par celle-ci.

Un point de presse virtuel a été fait le 19 mars 2021 pour souligner l'année d'inaction du ministre. Vous trouverez ci-dessous un des modèles d'affiches utilisés lors de l'action de visibilité entourant le point de presse.

On connaît Sylvain Lacroix comme un défenseur acharné des droits individuels et collectifs oeuvrant au RASST depuis de nombreuses années.

Mais Sylvain est aussi graphiste de formation, et sa contribution est tout aussi appréciée ici et ailleurs. Ses dessins illustrent la couverture de plusieurs Porte-Voix, des publications régionales, et même des campagnes nationales de sensibilisation. C'est à lui que l'on doit la création des personnages d'Horace et Horatienne dans les premiers Porte-Voix, et le logo du RASST qui a été utilisé jusqu'en 2022. La nouvelle version du logo a d'ailleurs conservé le style de la fonte dessinée par Sylvain.

19 mars 2021 – *L'Actualité.com*

COVID: une coalition demande une aide d'urgence pour les prestataires d'aide sociale



La COVID-19 a occasionné des dépenses supplémentaires aux Québécois, ce qui a fait encore plus mal à ceux qui vivent de prestations d'aide sociale. Pour eux, une coalition d'élus et de groupes de défense de leurs droits demande — à nouveau — une aide d'urgence qui serait remise directement aux prestataires.

Car si la pandémie dure depuis un an, cette aide d'urgence a été demandée au gouvernement depuis tout aussi longtemps, a fait valoir la coalition en conférence de presse, vendredi. (...) Depuis le début de la pandémie, les dépenses s'accroissent pour les personnes assistées sociales — sans que leurs prestations n'augmentent.

Le panier d'épicerie coûte plus cher et tous doivent s'acheter des couvre-visages et du désinfectant. (...) Certains recueillaient des bouteilles et des canettes pour arrondir leurs fins de mois, mais les épiceries ne les reprenaient plus en temps de pandémie.

(...) Québec a donné de l'argent pour les banques alimentaires et a financé « un petit peu mieux » certains organismes communautaires. « Mais c'est comme si on faisait tout, sauf envoyer de l'argent aux gens. Les gens savent comment dépenser l'argent, comment satisfaire leurs besoins. »

Un communiqué national paru dans un média prestigieux apporte une crédibilité à une revendication appuyée par plusieurs partenaires régionaux.

16 mai 2021 – *Info Dimanche*

Le RASST veut souligner l'immense travail de Mario Paquet



Au moment de son décès, le RASST désire souligner la contribution exceptionnelle de Mario Paquet au développement de l'organisme et aux valeurs qui le soutiennent.

Pendant une grande partie de sa vie, M. Paquet a œuvré à améliorer le sort des personnes à faible revenu et combattre les préjugés qui les atteignent. Il a pris la parole en leur nom pour promouvoir justice et reconnaissance. Il a déployé ses talents avec énergie, intelligence et surtout humanisme.

Au terme de son implication directe d'une dizaine d'années dans cet organisme, Mario est aussi devenu l'âme de la Brigade musicale, un regroupement de musiciens qui cherche à traduire le quotidien des personnes qui vivent la précarité financière; enfin, il a été un artisan très important du projet de revenu de base universel.

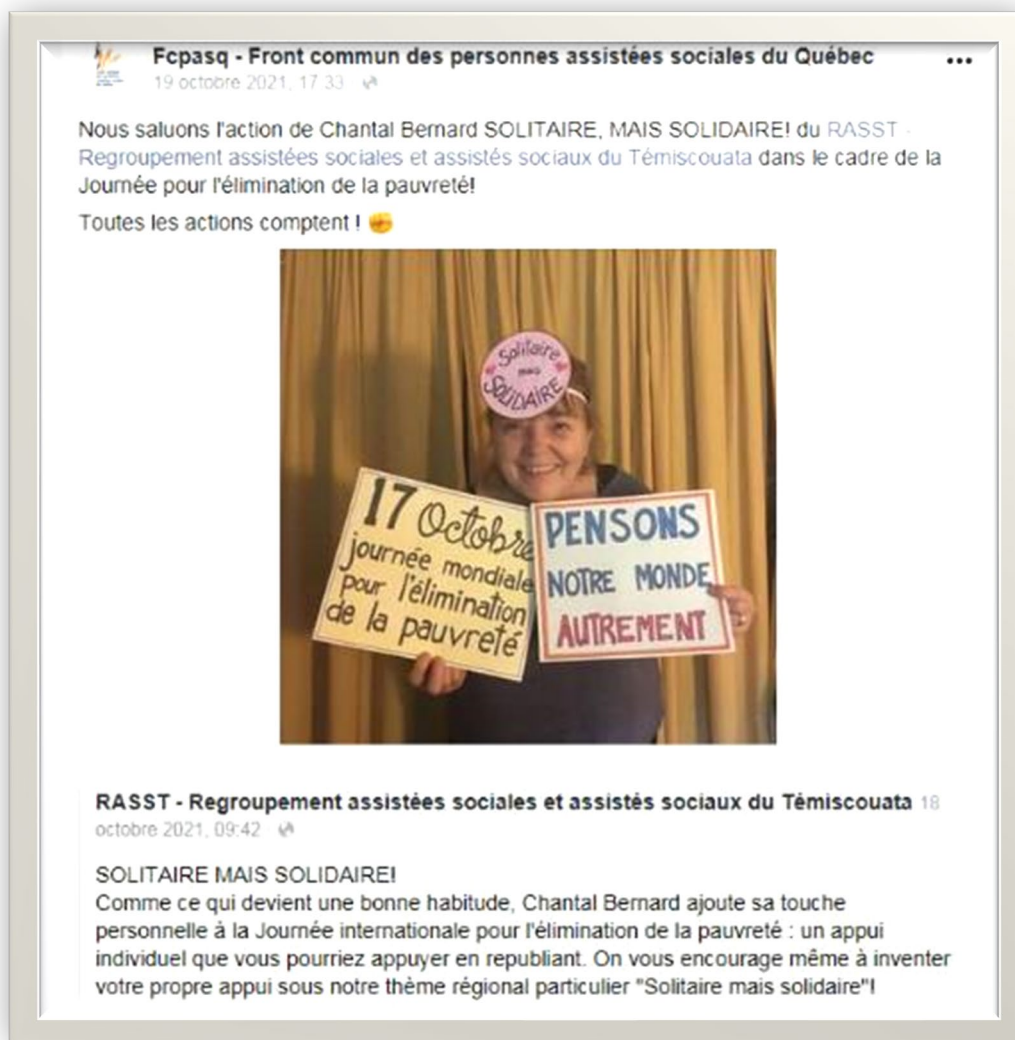
Tous ceux qui l'ont connu reconnaissent en lui un être humain de grande qualité, un ami sincère et un ardent promoteur de la dignité humaine, tant individuelle que collective. « Merci Mario, tu as su changer le monde autour de toi pour qu'il soit un peu plus accueillant, un peu plus chaleureux, en un mot : meilleur », a-t-on conclu.



La présence et l'implication des bénévoles s'inscrivent dans la nature même du fonctionnement de la boutique et des différents comités de travail.

19 octobre 2021 – Facebook FCPASQ

SOLITAIRE, MAIS SOLIDAIRE



Chantal est pour nous une grande bénévole, une source d'idées, la créatrice du slogan qui symbolise magnifiquement toute la difficulté d'agir collectivement alors qu'on doit suivre les consignes de confinement individuelles, en région surtout.

Novembre 2021 – Affiches et journaux municipaux



Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata



« Au-delà des apparences ! »

Atelier de conscientisation sur les préjugés
Animé par Fanny Pilon

Même sans le vouloir, les étiquettes apposées sur les personnes engendrent des situations de marginalisation, d'exclusion et d'isolement social. Elles sont aussi renforcées par le jugement que notre société porte sur les catégories sociales : « personnes pauvres », « femmes », etc.

La pauvreté est souvent le prétexte à des idées, attitudes et comportements d'intolérance envers les personnes. Les ressources que sont l'argent, l'instruction et la culture, par exemple, sont ainsi écartées, voire même interdites, à certaines personnes de notre société.

Par l'entremise de la réflexion, de l'échange et de l'action, l'atelier que nous vous proposons, animé de façon rigolote, peut vous être utile afin de moduler votre discours et de vous orienter vers des actions simples qui contribueront à briser les inégalités sociales et contrer les préjugés.

Durée de l'atelier : 3 h

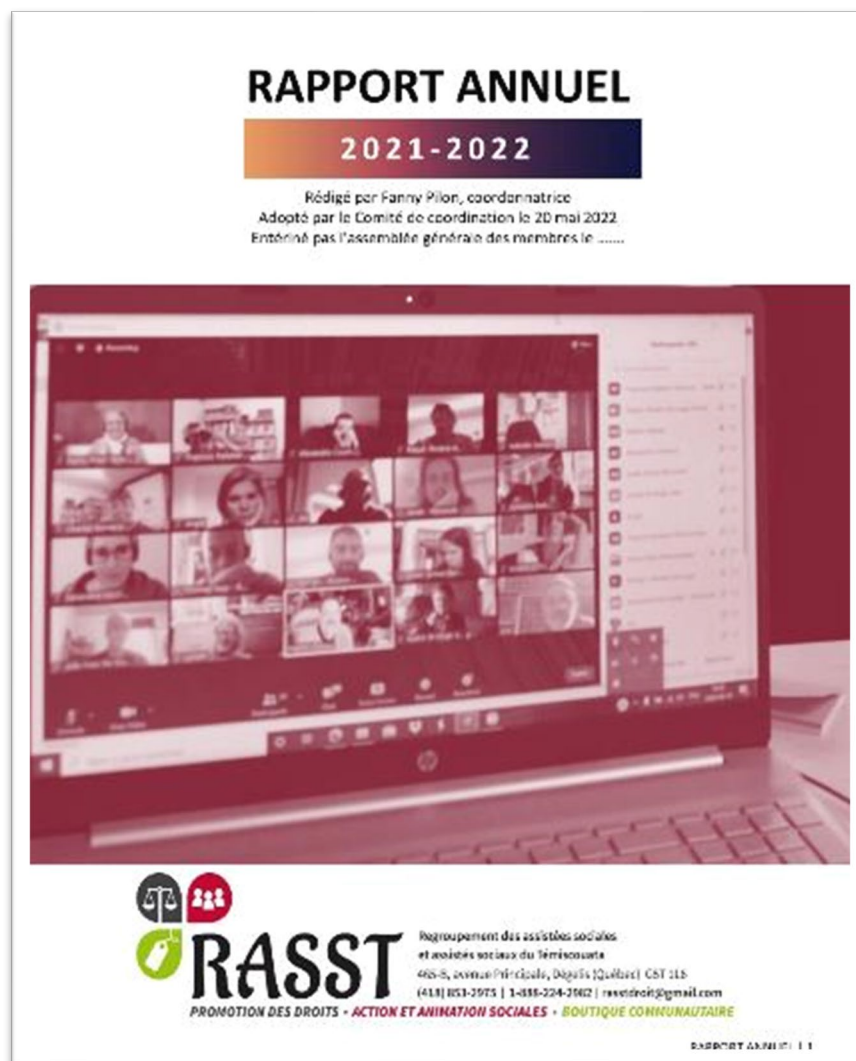
Le 29 novembre 2021, de 9 h à 12 h

Au local du RASST au 465-B, avenue Principale, Dégelis

S.V.P. Inscrivez-vous à l'avance en contactant Fanny Pilon au (418) 853-2975 ou au rasstdroit@gmail.com

Les impacts de la pauvreté se répercutent dans tous les domaines importants de notre vie : alimentation, logement, transport, santé mentale et physique. C'est pourquoi le RASST a abordé chacun de ces sujets dans une série de 10 ateliers participatifs et de formation de style causerie, disponibles sur demande. (voir la liste des ateliers sur notre site rasst.org, page **Action et animation sociales**, un bouton est à la fin du paragraphe **Un intervenant majeur**)

Avril 2022 – *Communications internes et aux partenaires financiers*



Cette image illustrant notre rapport annuel symbolise à elle seule toute la période pendant la pandémie : les sessions de rencontres en ZOOM!!! Avec ses avantages et surtout ses inconvénients, la perte de contact/chaleur humaine et surtout l'absence d'activités communautaires, où la dynamique du groupe est un soutien bien ressenti.

15 septembre 2022 - Info Dimanche

Tournée régionale sur le revenu de base

Le (RASST) amorcera sa tournée «Pour une collectivité transformée» cet automne. L'organisme rencontrera diverses instances municipales du Bas-Saint-Laurent afin de les sensibiliser aux impacts de la pauvreté et aux effets documentés du revenu de base.



Cette tournée fait partie d'un ensemble d'activités d'éducation sur le revenu de base mené par l'Alliance revenu de base des régions Est (ARBRE) en partenariat avec les Alliances pour la solidarité du Bas-Saint-Laurent. (...)

À l'hiver 2022, Thomas Savy et Janek Oltmann-Fournel sont allés à la rencontre de personnes bas-laurentiennes vivant en situation de pauvreté pour comprendre comment la pauvreté a des effets sur plusieurs aspects de leur vie (situation de logement, état de santé, réseau de soutien, parcours de vie, etc.) et comment elles utiliseraient leur argent si elles avaient accès à un revenu équivalant à une fois et demie la Mesure du panier de consommation.

Un des éléments de réponses de cette collecte de témoignages, (...) est que les personnes donnent priorité à des besoins hyper-essentiels (alimentation, logement, soins de santé) lorsqu'on fait avec elles un budget fictif. (...) Cette observation vient contrecarrer le préjugé voulant que les personnes se retrouvent en situation de pauvreté parce qu'elles gèrent mal leur budget ou qu'elles font des dépenses inutiles. (...)

Une Initiative auprès des acteurs et organismes municipaux, les instances politiques qui œuvrent le plus près du citoyen. Elle devait être suivie d'une tournée touchant directement la population, mais le financement n'a pas été accordé.

17 juin 2022 – *Journal Le Soir*

Quand dématérialisation rime avec déshumanisation

Demander une aide financière de dernier recours, ce n'est jamais facile : la loi est complexe, les obstacles administratifs sont nombreux, et le jugement social est lourd à porter pour les personnes en situation de pauvreté.



Quand, de surcroît, les services publics ne sont plus là pour accueillir, informer et accompagner les personnes dans leurs démarches auprès de l'État, cela devient littéralement le parcours du combattant.

La qualité des services offerts au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) est en dégringolade. (...) Comme il est généralement impossible pour les citoyennes et les citoyens d'obtenir des réponses à leurs questions sur place, ils doivent obligatoirement passer par le centre d'appels, qui est surchargé. Le ministère, insensible au phénomène de l'exclusion numérique qui touche un grand nombre de personnes en situation de pauvreté, développe des services en ligne tout en réduisant l'accès aux services en personne. Prochaine étape : les prestataires d'aide sociale n'auront bientôt plus d'agente ou d'agent attiré à leur dossier.

En effet, une transformation « administrative » d'envergure est en préparation. Obsédé par la réduction des effectifs et des coûts, le ministère s'est laissé séduire par une solution technologique qui mise entre autres sur l'automatisation du traitement des dossiers. À terme, les prestataires et le personnel du MTESS seront traités comme des numéros interchangeable dans un système complètement déshumanisé de « gestion partagée » des dossiers d'aide financière.

Lettre signée par le RASST avec une trentaine d'organismes nationaux et régionaux, incluant les agentes et agents d'aide du MTESS. La dématérialisation des contacts auprès des agents est une tendance qui s'accroîtra encore à l'avenir. C'est un des nouveaux sujets de revendication du RASST.

13 octobre 2022 - *Montemiscouata.com* – *Plaisir 95,5 FM*

Chronique du peuple No 6 : Contrainte sévère à l'emploi



Réalisé dans le cadre des actions de l'Alliance de Solidarité du Témiscouata, issu du chantier revenu, en collaboration avec le RASST, les chroniques du peuple ont pour but de lutter contre la pauvreté.

Dans cette 6e chronique, la thématique est : Aide de dernier recours & Contrainte sévère à l'emploi

Le témoignage: Une femme de la région nous explique sa situation de vie et comment elle est arrivée dans la pauvreté en raison de problèmes de santé.

L'intervention: Mme Fanny Pilon, coordonnatrice et conseillère du RASST, explique les conditions préalables pour faire la demande au Programme de solidarité sociale et les démarches pour faire reconnaître des problèmes de santé.



L'une des 10 chroniques réalisées en collaboration avec Plaisir 95,5 Dégelis, un médium qui nous ouvre l'accès au public radio de la région. Ces chroniques ont aussi eu une diffusion sur les médias sociaux et sites web des organismes participants.

Août-septembre 2022 – Bulletins municipaux de St-Elzéar, Dégelis, St-Juste



Assemblée générale annuelle du RASST : VIVE LA JEUNESSE!

C'est l'une des excellentes nouvelles originant de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 juin dernier, aux locaux du RASST : l'élection d'un très jeune conseil d'administration. Envers et contre les préjugés sur la jeunesse-qui-ne-veut-rien-faire, les jeunes ont plutôt pris avec enthousiasme la place qui leur revenait. On peut donc entreprendre cette nouvelle année avec au moins autant d'optimisme et de dynamisme que les années précédentes.

D'ailleurs, le bilan de cette dernière année est impressionnant : 10 354 heures de travail rémunéré et d'implication bénévole, 127 membres et alliés, une fréquentation de 19 161 personnes tant à la Boutique communautaire qu'au service de défense de droits, aux formations et aux ateliers.

Les comités de travail (Coordination, Défense de droits, Communication, Boutique communautaire et Accueil) ont encore une fois dû composer avec le contexte pandémique et l'inflation galopante; (...) L'année a été consacrée aux luttes sociales, à la poursuite des actions politiques non-partisanes, aux alliances régionales et nationales et, pour la première fois, il a été question d'itinérance au Témiscouata. (...)

Nous tentons d'utiliser tous les médiums à notre disposition pour rejoindre la population, et quelquefois, ça marche! Merci aux municipalités qui soutiennent nos communications! Par ailleurs, l'assemblée générale annuelle est un moment incontournable pour l'organisme, parce qu'elle fait partie de sa mission, et qu'elle a toujours été la plus haute instance décisionnelle de l'organisme.

8 novembre 2022 – Info Dimanche

Sortir de l'ombre pour travailler au mieux-être social



Le (RASST) a dévoilé sa nouvelle image lors d'une conférence de presse sans électricité se déroulant dans leurs locaux. La situation n'a pas manqué de faire rigoler les gens présents puisqu' « on fait la conférence en partie pour sortir l'organisme de l'ombre », a souligné en riant François Pelletier, agent aux communications pour le RASST.

Ainsi, l'organisme a dévoilé son nouveau logo plus épuré et centré sur ses principaux secteurs d'intervention soit la défense des droits, l'action et l'animation sociales ainsi que la boutique communautaire. L'organisme est très peu connu, en dehors du cercle des organismes communautaires, de la population et de la clientèle qu'il veut desservir. (...) Les 40 ans du regroupement seront célébrés en 2024.

(...) « Travailler au mieux-être social » est le nouveau slogan du RASST, et représente aussi l'objectif derrière les activités de l'organisme. « Les gens veulent de la dignité. Le bien-être est une condition que l'on ne choisit pas, tandis que le mieux-être est un objectif à la fois personnel et collectif », explique M. Pelletier.

Le RASST dévoilait aussi à cette occasion de nouveaux outils de promotion : dépliants, bannières pour kiosque, site web.

Décembre 2022 – Page Facebook - Dans un téléphone près de chez vous



Cette page Facebook créée par le RASST en collaboration avec le théâtre UTIL illustre une action de sensibilisation sociale en plusieurs étapes, débutée en 2021 et qui a abouti en 2022. C'est l'une des nombreuses interventions d'art-action communautaire que le RASST signe avec l'originalité qui la caractérise.

22 mars 2023 – Montemiscouata.com – Plaisir 95,5 FM

Budget du Québec : Déception au RASST



Le RASST est plutôt déçu des grandes lignes du nouveau budget 2023-2024 du Québec du gouvernement de François Legault.

En entrevue pour montémiscouata.com, le conseiller en défense de droit Sylvain Lacroix déplore le peu d'éléments pour les bénéficiaires d'aide sociale, les travailleurs et travailleuses à faible revenu, les chômeurs et les retraités. Il note seulement une toute petite bonification du crédit d'impôt pour solidarité jusqu'à 78 \$ de plus par année pour une personne seule.

Trop peu également selon M. Lacroix pour les logements sociaux, pour combattre la pauvreté et l'itinérance qui augmente de plus en plus dans la région.

Le RASST souhaite aussi que le gouvernement augmente la grille des gains de travail permis qui se chiffre à seulement 200 \$ par mois et c'est le même montant depuis déjà 40 ans, aucune majoration.

Montemiscouata.com ajoute à l'article une entrevue radio (audio) relativement longue – 10 minutes - avec Sylvain Lacroix qui peut encore être consultée actuellement, comme plusieurs autres.

18 avril 2023 – *Journal L'Horizon*

Parole aux fourmis revient à Trois-Pistoles



À l'occasion de la Journée internationale des travailleurs et travailleuses, le comité du Cabaret des luttes ouvrières confirme la deuxième présentation de son événement artistique multidisciplinaire Parole aux fourmis, le 6 mai dès 17 h à la Forge à Bérubé de Trois-Pistoles.

Ce cabaret politiquement engagé est une occasion de souligner et de visibiliser la classe ouvrière sous tous ses visages, qu'elle soit salariée, contractuelle, invisible ou marginalisée. En donnant la parole aux fourmis, le comité souhaite offrir une occasion de s'unir autour des droits du travail, sous la forme d'un événement culturel gratuit pour rire, danser et s'émouvoir. Après une première édition couronnée de succès en 2022, le comité présente une édition où se côtoient les arts du cirque, les arts de la parole et la musique. .

Un kiosque d'exposition, des activités ludiques, un échange direct, c'est une formule gagnante au RASST pour rencontrer la population, créer des liens et sensibiliser.

3 juillet 2023 – Facebook du Réseau Noovo – CFTF

Consultations publiques sur le 4e plan de lutte à la pauvreté

Québec vient de lancer une consultation publique pour le plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le conseiller en défense de droit pour le Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata (RASST), Sylvain Lacroix s'en réjouit et il invite la population et les groupes de la région à y prendre part.



L'action directe comprend aussi de rencontrer les intervenants politiques qui se déplacent en région. Mme Chantal Rouleau, Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, était en consultation publique en vue d'élaborer le 4 e plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Nous étions sur place.

4 juillet 2023 – Montemiscouata.com – Plaisir 95,5 FM

Le RASST a déposé son mémoire pour le gain de travail permis à l'aide sociale

Dans le cadre de la consultation publique de la ministre de la Solidarité sociale et de l'action communautaire, Chantal Rouleau, en vue d'élaborer le 4^e plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, le RASST a déposé un mémoire concernant le gain de travail permis à l'aide sociale.



Pour l'organisme, il était important de signaler les contraintes que les personnes à l'aide sociale vivent quand il s'agit d'obtenir un gain par le travail dans le cadre réglementaire actuel. Le gain de travail permis pour une personne à l'aide de dernier recours est de 200 \$ actuellement et ce montant n'a pas été revu à la hausse depuis près de 35 ans. De plus, le gouvernement coupe chaque dollar supplémentaire à 100 %.

Le RASST veut ainsi attirer l'attention de la ministre sur le fait que seul le Québec coupe systématiquement le gain supplémentaire au Canada. En effet, la plupart des autres provinces encouragent les personnes à travailler davantage en ne coupant que partiellement ces montants de sorte que plus une personne travaille, plus elle voit ses revenus augmenter jusqu'à sortir graduellement de l'aide sociale.

Les dossiers de défense de droit s'avèrent souvent une conséquence de mauvaises politiques. Grâce à son expérience sur le terrain, le RASST cherche à participer à l'élaboration et l'amélioration des lois et règlements.

Octobre 2023 - Courriel envoyé aux partenaires, médias et organismes communautaires



COMBATTEZ VOS PRÉJUGÉS : VISITEZ NOTRE SITE WEB!

Vous croyez nous connaître?

Confrontez vos connaissances sur le RASST, qui œuvre dans tout le Témiscouata, et même au-delà.

Notre site vous explique chaque volet de l'organisme, et il y a plein de trouvailles à y faire, dont les éléments des deux campagnes régionales de sensibilisation aux préjugés, le dernier rapport annuel du RASST et les 10 capsules audio **Les Chroniques du Peuple**.

Rendez-vous au www.rasst.org, et merci de partager auprès de vos connaissances.

Le RASST utilise aussi les outils électroniques à sa portée pour diffuser ses communications.

26 janvier 2024 - *CIMT/CHAU*



Lutte aux préjugés : un outil pour les intervenants du Bas-Saint-Laurent

(...) Un nouveau chapitre s'est ouvert dans la lutte contre les préjugés. Initiée par le Comité de lutte aux préjugés, une trousse d'outils a été officiellement lancée pour aider les intervenants des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent à combattre les préjugés.

La trousse comporte des outils concrets pour favoriser l'inclusion : livrets d'informations, activités de réflexion et un accès à des capsules sur le web. Son objectif primordial : prévenir les stéréotypes envers les aînés, l'ethnicité et même la pauvreté à l'intérieur des organisations.

(...) Les participants ont partagé leurs impressions, soulignant l'importance de cette trousse comme point de départ pour engager un dialogue et promouvoir de bonnes pratiques au sein des organisations.



Perfectionner ses outils de communication, en créer de nouveaux, pour toucher davantage de gens, et plus efficacement.

15 mars 2024 – *Info Dimanche*

Un bal pour déconstruire les préjugés au Témiscouata

The poster is for an event titled "LE BAL DES PRÉJUGÉS" on Saturday, March 23, 2024. It features a dark background with gold and white text and decorative flourishes. The text includes: "Portez un costume ou apportez un objet qui représente un préjugé lié à la pauvreté", "Soirée dansante et activités", "Buffet, Mocktails et café", "GRATUIT", "Samedi le 23 mars | 19h - 23h", "à la Gare de l'Héritage", "584, 6e Rue Est", "Dégelis". At the bottom, there are logos for "8 MRC du Bas-Saint-Laurent", "lutte contre les préjugés", "RASST", and "LA FAMILIA".

Le RASST met en place une action festive dans la région ; le « Bal des préjugés ». Cette activité gratuite, qui vise à sensibiliser de façon originale l'importance d'agir contre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté, aura lieu le samedi 23 mars prochain, à la Gare de l'Héritage de Dégelis.

Il est reconnu que les préjugés sont un obstacle majeur dans la lutte à la pauvreté. Les préjugés blessent et excluent celles et ceux qui en sont victimes.

(...) L'événement débutera avec de la musique dansante. Un buffet et des mocktails seront offerts, gratuitement, jusqu'à 23 h. Les participants sont invités à porter un costume ou à apporter un objet représentant un préjugé lié à la pauvreté, afin de contribuer à une activité visant à les outiller de façon ludique. Les activités proposées permettront de communiquer efficacement et avec humour les préjugés et leur déconstruction.

C'est lors de ce Bal qu'était présentée pour la première fois au Témiscouata la **Trousse d'outils contre les préjugés**, élaborée en collaboration avec 8 MRC du Bas St-Laurent. Le Bal reviendra l'an prochain, c'est un rendez-vous!

Septembre 2024 – Courrier électronique d’invitation

**DES LUTTES À FINIR,
POUR UNE COLLECTIVITÉ
SANS PRÉCARITÉ**

Le **FORUM PUBLIC** du Bas Saint-Laurent est une occasion de faire le bilan des luttes concernant la pauvreté et la précarité dans notre région, de s'en inspirer et de planifier notre avenir collectif.

QUAND : le mercredi 18 septembre 2024, de 09h00 à 15h30
OÙ : au Parc du Mont St-Mathieu, 121 Chemin du Lac Sud, Saint-Mathieu-de-Rioux
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 23 AOÛT

Nous invitons les **ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**, leurs **MEMBRES** et toutes les **PERSONNES CITOYENNES** à une discussion collective sur nos luttes anciennes et actuelles.

- Un regard historique sur des mobilisation marquantes au Québec, avec le chercheur Yann Tremblay-Marcotte, de l'Université de Montréal
- Des capsules vidéos
- Des ateliers de discussion axés sur les solutions possibles, et plénière

À travers ces activités participatives, c'est l'occasion de s'informer sur les gains obtenus, de réfléchir aux moyens actuels, et de faire partie du changement social à venir dans notre propre région.

POUR VOUS INSCRIRE : <https://forms.office.com/r/JRRr39BJid?origin=lprLink>
Nous offrons aux participants un repas **GRATUIT** (lasagne & salade)

C'est la toute dernière activité à laquelle nous vous convions en septembre prochain : un FORUM organisé en collaboration avec l'Observatoire des Profilages. Le RASST a aussi participé à l'étude qui a servi de base au forum.

Février 2025 - Capsules vidéo Le Droit de savoir

CAPSULE No 1 : L'aide sociale n'est pas un privilège c'est un droit.



(...) Dans la réalité, les gouvernements ont l'**obligation** de prêter assistances à toutes personnes rendues vulnérables par des événements dont elles n'ont pas le contrôle.

(...) Cela découle des conventions que nos politiciens sont tenus de respecter. La plus importante est la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a été signée à la fin de la 2^e guerre mondiale, par 58 pays membres de l'Organisation des Nations Unis. (...) Parce que le Canada a signé cette Déclaration, ces droits fondamentaux ont donc été inscrits dans la charte canadienne des droits, et chaque province, y compris le Québec, devait aussi l'inclure dans sa propre législation.

En conséquence, l'aide sociale est un droit qui ne peut pas être contesté, (...) ce n'est donc pas une faveur accordée par nos politiciens québécois ou canadien.

En réalité, l'aide sociale permet une certaine harmonie dans la société : en fournissant un revenu minimal, elle permet de réduire la criminalité et le travail non-déclaré. Elle permet d'assurer un certain niveau de santé. C'est donc un filet social incontournable.

Vous avez droit à l'aide sociale, et il n'y a pas de honte à toucher cette prestation.

D'ailleurs, vous continuez de participer à la société : par vos achats d'épicerie, de vêtements ou même de médicaments, et quand vous payez votre loyer, vous faites rouler l'économie de votre région; à chaque achat, vous payez aussi des taxes au gouvernement. Par vos implications bénévoles, vous contribuez aussi au bien-être de vos concitoyens.

Vous êtes un citoyen à part entière. L'aide sociale ce n'est pas un privilège, c'est un droit.



Une première série de 5 capsules vidéo seront mis en ligne d'ici février 2025 sur notre site web. Elles s'adressent directement aux personnes en situation de précarité pour répondre à certaines questions de base et les appuyer dans leur difficile vécu quotidien – car les préjugés en font partie. Les premières capsules touchent leur dignité (“Un droit...”, “Un portrait-type du prestataire?”, “Vous n’êtes pas seul...”) mais aussi des informations de base concernant les lois & règlements (Programme revenu de base, & vie maritale).

D'autres suivront en fonction des informations livrées dans le 4e Plan de lutte à la pauvreté du Gouvernement.

EN GUISE DE CONCLUSION



Merci d'avoir redécouvert le RASST avec nous. Vous venez de parcourir un échantillon – choisi, bien sûr, mais un échantillon quand même - des interventions réalisées par l'organisme et ses membres tout au long de ces années. Bien d'autres

n'ont pu être représentées ici.

Quelle impression cela vous laisse-t-il? Le RASST a-t-il eu un impact sur votre vie personnelle? A-t-il eu un impact social et politique? Tout cela à la fois.

À travers son parcours, le RASST a été un porte-parole impliqué, fidèle, constant, collaboratif, fiable, original dans ses interventions, voulant toucher et sensibiliser avec tous les moyens et plateformes dont il disposait. Il a proposé non seulement une vision différente, mais aussi des solutions innovantes. Il a gagné sa juste place dans l'histoire de la région mais aussi dans une partie de l'histoire du Québec lui-même, celle de la famille communautaire.

À l'heure des bilans, on ne peut esquiver la question : depuis ces 40 ans, quels gains ont-ils été obtenus?

Peu, à notre goût. Les mêmes sujets sont sans cesse abordés par des générations différentes. Les dossiers se sont complexifiés et aussi diversifiés. Aujourd'hui, ils touchent l'itinérance, la création du comité social témiscouatain, la dématérialisation des services gouvernementaux, le 4^e plan de lutte à la pauvreté qui ne se mettra en place que très graduellement, sans même répondre aux nombreuses attentes actuelles...

Notre travail n'est pas fini, évidemment : les préjugés ne disparaîtront pas magiquement, les lois seront encore interprétées de manière étroite par certains individus, l'économie prendra une place prépondérante dans le quotidien, souvent au détriment du mieux-être individuel et collectif.

Nous serons là, à faire émerger des citoyens plus éveillés, avertis, impliqués. Nous serons là, comme au premier jour, à **TRAVAILLER AU MIEUX-ÊTRE SOCIAL**



Post scriptum : On vous invite à lire notre dernier **Rapport d'activité** sur le site **RASST.org**, page **Accueil**

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DU 40^e

<p>Lancement des festivités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conférence de presse ▪ Bulletin de l'organisme – Porte-Voix spécial pour nos 40 ans d'existence ▪ Dévoilement de la murale 	<p>28 août 2024</p> <p>10h à 12h</p>	<p>Local du RASST 465-B, avenue Principale Dégelis</p>
<p>Forum bas-laurentien "Pour une collectivité sans précarité"</p>	<p>18 septembre 2024</p> <p>9h à 15h30</p>	<p>Parc du Mont-Saint-Mathieu 121, chemin du Lac Sud Saint-Mathieu-de-Rieux</p> <p>S'inscrire au 418-853-2975</p>
<p>Formation "Mon droit à l'aide sociale"</p>	<p>9 et 10 octobre 2024</p> <p>9h à 16h</p>	<p>Local du RASST 465-B, avenue Principale Dégelis</p> <p>S'inscrire au 418-853-2975</p>
<p>Atelier sur les politiques sociales "Ça marches-tu?"</p>	<p>5 novembre 2024</p> <p>10h à 15h</p>	<p>Local du RASST 465-B, avenue Principale Dégelis</p> <p>S'inscrire au 418-853-2975</p>
<p>Bal des préjugés – 2^e édition</p>	<p>9 mai 2025</p> <p>17h à 23h</p>	<p>Lieu à déterminer...</p>
<p>Dévoilement des capsules vidéo historiques.</p>	<p>17 juin 2025</p> <p>10h à 12h</p>	<p>Local du RASST 465-B, avenue Principale Dégelis</p>